



Aujourd'hui, nos modes de vie influent directement sur l'état de la planète.

Nos habitudes, notre consommation, nos déplacements, notre économie agissent sur notre environnement. Nos activités engendrent des émissions de gaz à effet de serre que notre planète n'arrive pas à recycler. Le résultat est simple : réchauffement de la planète et dérèglement du climat.

Année après année, les conséquences pour notre quotidien se font ressentir et vont continuer à s'intensifier dans les décennies à venir¹ :

- * Périodes de grosse chaleur plus longues et plus fortes.
- * Phénomènes de tempêtes plus fréquents et plus marqués.
- * Multiplication des inondations, coulées de boue et sécheresses
- * Hausse du niveau de la mer qui attaque déjà nos côtes.
- * Disparition de la biodiversité

Ce changement est irréversible. Il faut changer et agir rapidement pour éviter son amplification.

Il est donc vital que tous les acteurs du territoire et vous, élu(e)s, se mobilisent afin d'atteindre trois objectifs clairs :

- * 1 Mettre en place des politiques qui visent à la réduction des émissions de GES et à la protection de la biodiversité,**
- * 2 Adapter le territoire aux conséquences du dérèglement climatique,**
- * 3 Sensibiliser et former à la transition en associant chaque habitant aux décisions.**

Dans le cadre de la dernière élection municipale, 60 organisations appuyées par des experts du climat et des citoyens ont rédigé un Pacte pour la transition. Composé de 32 mesures et d'actions précises déjà mises en œuvre dans certaines communes, il vise à répondre à ces trois objectifs. www.pacte-transition.org

Ce constat sur l'état de notre planète et l'urgence qui lui est liée, vous êtes nombreux à en être conscients et à avoir déjà lancé des initiatives dans vos municipalités. Certains ont signé le Pacte pour la Transition avec le collectif de leur commune, d'autres ont entamé une réflexion, étudié les mesures... Il faut désormais des actions globales et cohérentes au niveau des communes, de la CCFI.

Flandre Climat Biodiversité regroupe les associations qui œuvrent pour une transition écologique en Flandre dont une partie a contribué au Pacte pour la transition.

Nous souhaitons travailler avec vous pour une transition écologique, économique et sociale et garantir un avenir aux générations futures.

N'hésitez pas à venir échanger et à solliciter nos associations afin d'agir au plus vite au sein de vos communes.

¹ sources www.cerdd.org, plus d'informations et d'outils à découvrir sur ce site

#01. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).	#17. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.
#02. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financements éthiques.	#18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.
#03. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.	#19. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.
#04. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.	#20. Développer les habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.
#05. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.	#21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.
#06. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.	#22. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.
#07. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.	#23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables
#08. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.	#24. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.
#09. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.	#25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.
#10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.	#26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.
#11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne.	#27. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.
#12. Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.	#28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.
#13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.	#29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme
#14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire	#30. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste (pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique et délibératif).
#15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.	#31. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitant·es.
#16. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.	#32. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.